

2025 -17

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 7 avril 2025, au lieu habituel, à 20h00**
Date de la convocation : 1^{er} avril 2025
Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire**Nombre de conseillers**- en exercice : **12**
- présents : **11**
- votants : **10**
- absents : **1****Liste des membres :** M BRIVADIS André, Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECCEL Gérard Adjoint, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M VIALANEIX Bernard**2025 – 17 Vote du Compte Financier Unique Budget Principal 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222-3

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 par Mr Fabien BLANCHEFORT adjoint aux finances de la Commune de la Chaise-Dieu qui peut se résumer ainsi :

LA CHAISE-DIEU - BC M57 - CFU - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement		Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 701 209,88	1 307 608,95	4 008 818,83
	Recettes réalisées (1)	B	865 023,88	1 250 793,03	2 115 816,91
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 433 722,67	1 360 339,08	3 794 061,75
	Dépenses réalisées (1)	E	492 055,20	976 390,81	1 468 446,01
	Restes à réaliser	F	104 584,00	0,00	104 584,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	402 968,68	274 402,42	677 371,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-267 547,21	52 730,13	-214 817,08
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	135 421,47	327 132,55	462 554,02
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-104 584,00	0,00	-104 584,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	30 837,47	327 132,55	357 970,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de la Chaise-Dieu.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ; Après en avoir délibéré le conseil municipal,

A la majorité des suffrages exprimés,

Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la commune de la Chaise Dieu

DONNE pouvoir à Mr le Maire ou son représentant pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		10
VOTE	ABSTENTIONS	1
	CONTRE	0
	POUR	9